

**Clôture des comptes 2015
Rapport de gestion**

Les principaux faits marquants de l'exercice 2015 :

Les comptes de la Cimade reflètent une année riche d'actualité, à l'image de l'actualité de cette année si particulière. L'augmentation assez exceptionnelle des dons reçus (+24% soit presque 600 k€) ne peut pas en effet être déconnecté de l'actualité. Cette augmentation est d'autant plus appréciable qu'elle est un signal positif à l'égard des étrangers qui sont au cœur de nos actions. Cette augmentation bénéficie, peut-être, sans doute, de l'effet Aylan dont la photo a tant été diffusée. Elle est aussi le fruit, c'est sûr, du travail de communication et de collecte de fonds des équipes de la Cimade : nous pouvons les en remercier.

Même si l'effet empathie diminue demain tout porte à croire qu'une dynamique nouvelle s'est révélée cette année dans le cercle de nos soutiens. C'est un signal positif pour l'avenir.

Année électorale, 2015 a vu les mouvements de subventions habituelles propres aux changements de majorités locales. Ces recettes supplémentaires pourraient presque être considérées comme extraordinaires tant la visibilité sur leur pérennité est à évaluer avec prudence.

COMMENTAIRE sur le COMPTE ANALYTIQUE (tableau ci-joint - 3èmes colonnes jaunes)

Ce tableau de synthèse analytique mentionne chacun des secteurs d'activité de La Cimade, avec ses dépenses et recettes propres, la liste des projets, les dépenses et les recettes exceptionnelles et la valorisation du bénévolat.

Les **FMO** (*Frais de Mise en Œuvre ou Contribution aux frais de structure*) qui sont inclus dans les dépenses de chacun des services et postes de La Cimade, sauf l'Administration/Services Généraux qui en est la principale bénéficiaire en recettes, apparaissent en vert (4ièmes colonnes).

Le volume des **dépenses d'exploitation** de La Cimade (hors bénévolat) s'est élevé au total en 2015 à **9.195 k€**, supérieur de **4% au budget** (8.837 k€). **Cependant, elles restent en baisse (-2%)** par rapport à 2014.

Les recettes d'exploitation se sont élevées à **9.451 k€**, supérieures de **9% par rapport au budget** (8.680 k€) et en progression de **5,7 %** par rapport à 2014.

Cette réduction des dépenses et les recettes en hausse ont permis de dégager un **résultat d'exploitation positif** (+256 k€).

L'année 2015 enregistre un résultat exceptionnel également (**+84 k€**), provenant de recettes exceptionnelles (legs) plus importantes que prévues : **+157 k€**.

La valorisation du **temps d'engagement des militants Cimade** conduit à un équivalent en euro de **5 268 k€**, en progression de **13,3 %** par rapport à 2014.

Les dépenses des **instances associatives et SG (254 k€)** sont voisines des prévisions (245 k€). Ces dernières ne tenaient pas compte de la tenue de l'AG extraordinaire de décembre 2015.

Les dépenses **administration/services centraux (972 k€)**, sont plus importantes que les prévisions (964 k€, soit +8 k€). Cette augmentation est liée à une régularisation des cotisations de 11 k€ suite à un contrôle URSSAF mais, compensé par un remboursement des cotisations trop versées d'un montant de 11 k€ pour le CPH de Massy (en recettes)

Le financement des services centraux (**831 k€**) est supérieur au budget (**825 k€**).

Les recettes proviennent principalement de :

- Des FMO (671 k€) provenant de tous les services et postes de La Cimade ;
- Du financement du loyer du siège par une subvention de la Fondation Cimade. Comme évoqué l'année dernière, cette subvention est en baisse (65 k€ au lieu de 140 k€ budgété). Cette baisse est le résultat de la réduction des taux d'intérêt qui rémunèrent les placements de la Fondation.

Le service **développement des ressources** a dépensé **741 k€** sur un budget initial de 561 k€. Ces dépenses supplémentaires s'expliquent par :

- le lancement d'un nouveau produit (T-Shirt / +30€) ;
- l'enregistrement de factures de frais postaux et d'achat de calendriers liées à l'exercice 2014 mais parvenue après la clôture de ce dernier (+30 k€) ;
- les provisions pour engagements à réaliser provenant du financement d'une fondation (+100 k€) participant au financement des travaux à Massy (présence de plomb).

Le service enregistre un niveau de **don exceptionnel** à 2.569 k€, largement au-dessus des prévisions budgétaires (2.079 k€).

Les **ventes nationales (123 k€)** sont **inférieures** au budget de 190 k€. Les ventes réalisées en régions sont reprises dans les comptes de celles-ci.

Les dépenses de **communication (252 K€)** sont proches du budget (244 k€).

Le coût des **commissions nationales (840 K€)** est inférieur au budget (850 k€).

Les **recettes atteignent 642 k€** et sont supérieures au budget (539 k€). L'actualité « migratoire » a permis d'obtenir des subventions exceptionnelles (réserve parlementaire de 30 k€ pour la commission Asile) ou des augmentations de subvention existante (+12 k€ de l'ACSE pour la commission Migrants).

La Fondation Cimade continue à soutenir, grâce aux dons qu'elle reçoit, les actions des commissions nationales, à hauteur de 100 k€ en 2015.

Le volume d'activité de **Béziers** est conforme aux prévisions à **659 k€** (pour un budget de 649 k€).

Du fait du passage de 60 à 75 places cette année, les comptes de **Massy** sont excédentaires (+28 k€). Il a été demandé à l'administration de placer cet excédent en provision pour investissement afin de financer une partie des travaux de rénovation liés à la présence de plomb dans certaines parties du « Château ».

Les recettes du **marché de la rétention (1.750 k€)** sont **supérieures au budget (1.733 k€)**, provenant principalement de l'indexation contractuelle du marché sur base indicielle (+13 k€). L'activité a été équilibrée financièrement, en ayant contribué par ses FMO (254 k€) aux frais de structure et aux frais de soutien de la Rétention dans les commissions et régions.

Mouvement régional :

Le pôle **développement de la vie associative** a dépensé moins que le budget prévu (173 k€ au lieu de 181 k€). En recettes, il bénéficie toujours d'un soutien de la Fondation Cimade (100 k€).

La **croissance des dépenses des régions Cimade (2.298 k€)** par rapport au budget (2.172k€) et à 2014 (2.283 k€) provient principalement :

- Du remplacement d'une salariée en congé formation mais compensé par la prise en charge (recettes) du salaire de cette dernière par l'OPCA
- Des dépenses salariales sous-estimées en Sud-Ouest
- Des dépenses en hausse temporaire en Bretagne-Pays de Loire et en Rhône Alpes
- Un budget Sud-Est également sous-estimé également mais compensée par des recettes supplémentaires.

Les **recettes des actions des régions Cimade** ont également progressé à **1.518 k€**, pour un budget de 1.298 k€ (et un réel 2014 de 1.313 k€). Ceci est le résultat de la poursuite des régions dans la recherche de financements directs, mais également de l'actualité « migratoire » qui a permis à certaines régions (Rhône-Alpes, IDF) d'obtenir des subventions supplémentaires.

Excepté l'Outre-Mer, l'ensemble des régions disposent de recettes propres supérieures à la moitié de leurs dépenses.

Projets

- Les dépenses du **projet régional SI** (Loujna) atteignent 160 k€ pour 121 k€ de recettes.
- Les dépenses de Migrant'Scène / Sensibilisation sont de 210 k€ pour 190 k€ de recettes. Il s'agissait de la dernière année du financement triennal de l'AFD pour ce projet. Une nouvelle demande de financement de trois ans a été introduite en 2016.
- Le projet Accompagnement de populations de culture rom est quasi à l'équilibre avec 57 k€ de dépenses et 55 k€ de recettes.

Le résultat d'exploitation de l'année est donc un excédent de +256 k€.

S'agissant des **recettes exceptionnelles**, nous avons bénéficié d'un **niveau important de legs en 2015 (157 k€)**. Ces **recettes exceptionnelles (181 k€)** ont permis de couvrir :

- Les dépenses exceptionnelles (**97 k€**) :
 - o Les divers frais liés aux legs et à leur entretien (11 k€),
 - o Le nettoyage des comptes (fournisseurs, solde de subventions... : 39 k€)
 - o Le rattrapage sur 3 ans (2012-2014) du passage de la contribution aux œuvres sociales du Comité d'Entreprise (14 k€)
 - o La provision pour le remboursement de dépenses rejetées par l'AFD suite à l'audit du projet Migrant'Scène sur la période 2009-2011 (4 k€).
 - o Une provision pour litige (29 k€)

COMMENTAIRE sur le BILAN

Se référer aux pages 2 et 3 du PDF « Comptes annuels de l'exercice 2015 », dont les pages 6 et suivantes constituent l'Annexe aux comptes préparée par notre cabinet comptable MDA)

Le total du bilan au 31 décembre 2015 (3^{ème} colonne de la page 2 et 2^{ème} de la page 3) est de **6.874.704 €**, en augmentation par rapport à 2014 (+942 k€).

ACTIF du bilan (page 2 - 3^{ème} colonne) :

L'**actif immobilisé (TOTAL I)** représente le **patrimoine** de La Cimade.

Il s'élève au 31 décembre 2015 à **2.065.609 €** contre 2.131.504 € au 31 décembre 2014. Le patrimoine brut a augmenté (+91 k€) en 2015 du fait des investissements (informatique, logiciel comptable, site internet, etc...). Il continue de s'amortir (-156 k€) normalement selon les durées reprises dans l'annexe.

L'**actif circulant (TOTAL II)** progresse à **4.809.095 €** par rapport à 3.800.892 € à fin 2014.

Le poste « **autres créances** » (ce qui est dû à La Cimade) a augmenté de 473 k€ à **1.788.617 €**, en même temps que progresse les recettes (dons, subvention...) cette année (le détail figure en page 10 de l'Annexe).

Le **gain de trésorerie**, qui se lit dans les **disponibilités** passées de 2.324.035 € à **2.853.630 €** en un an, proviennent : de l'excédent de 339 k€, de l'encaissement des legs (mis en engagement à réaliser), mais également le paiement de fondations (mis en engagements à réaliser ou produits constatés d'avance).

PASSIF du bilan (page 3- 3^{ème} colonne) :

Le passif du bilan représente les engagements de La Cimade vis-à-vis des tiers.

Les **fonds associatifs (TOTAL I)** augmentent à **3.489.222 € au lieu de 3.227.730 €**, du fait du résultat bénéficiaire de l'année (**339.285 €**).

Les **provisions pour risques et charges** progressent à **583.663 €**. Ils proviennent principalement de l'augmentation de provision pour les indemnités de départ (+85 k€).

Les **fonds dédiés**, sommes reçues mais destinées à financer des activités au-delà de 2015, ont diminuées par rapport à 2014 à **585.889 €**, du fait de l'utilisation de ces fonds pour financer les actions de solidarités internationales et les actions nationales (cf. tableau en page 11).

Les **dettes (TOTAL IV)** sont en augmentation à **2.215.930 €** contre 1.588.133 € il y a un an. C'est le fait de l'augmentation des produits constatés d'avances (+638 k€).

COMMENTAIRE du COMPTE de RESULTAT (pages 4 et 5)

Se référer aux pages 4 et 5 du PDF « Comptes annuels de l'exercice 2015 », dont les pages 6 et suivantes constituent l'Annexe aux comptes préparée par notre cabinet comptable MDA)

Il s'agit de la présentation comptable réglementaire des résultats de l'année, par nature de produits et de charges, toutes activités de La Cimade confondues.

Note : les totaux sont structurellement différents de ceux du Compte analytique car dans ce dernier

- *Les FMO sont inclus dans les dépenses et les recettes, alors qu'ils sont neutralisés (en tant que transferts budgétaires internes) dans le Compte de résultat réglementaire*
- *Certaines dépenses figurent dans les charges exceptionnelles alors que pour le plan comptable, elles doivent être incluses dans les charges d'exploitation du Compte de résultat.*

Les produits d'exploitation (TOTAL I) sont de 8.590.779 €, en augmentation par rapport à 2014 (+8%) :

- Les « **ventes** » (principalement calendriers et produits dérivés) progressent légèrement à **294.190 €**, ce qui représente **3,5%** de nos ressources externes (c'est-à-dire hors reprise de provisions et transferts de charges)
- Les **subventions d'Etat** ont diminué à **3.597.770 €**. Elles se divisent en :
 - o **Marchés rétention et centres d'accueil** : 2.969.580 €, soit **34,6%** des ressources
 - o **Subventions de divers ministères à des projets/actions** : 628.190 €
- **Nette progression (+19%) des subventions des Collectivités Locales, à 739.715 €**
- **Importante augmentation des subventions privées à 722.192 €**

*Note : le total des subventions (ministères/collectivités/privées et hors marché) représente 2.090.097 €, soit **24,3%** de nos ressources*

- Les **dons** (nationaux + reçus en régions) et **cotisations** progressent de 26,8 % à **2.776.816 €** contre 2.189.817 € en 2014. Avec l'utilisation de dons d'exercices précédents (**243.875 €**), ils représentent **36,0 %** de nos ressources.

Les charges d'exploitation (TOTAL II) s'élèvent à 8.461.332 €, en baisse de 7,1 % par rapport à 2014 :

- Les **achats de marchandises** ont augmenté de 69,9 %, à **126.282 €** au lieu de 74.334 € en 2014
- Les **autres achats** ont diminué de 2,4 %, à **2.489.714 €** au lieu de 2.550.808 € en 2014
- Le poste **salaires et traitements** a diminué de 10 % à **3.137.549 €** au lieu de 3.485.360 € en 2014, du fait de la diminution des effectifs l'année dernière.
- Les **charges sociales** baissent à **1.575.459 €** au lieu de 1.621.956 €
- Les engagements à réaliser (recettes 2015 à utiliser au-delà) sont de **177.238 €**
- Une diminution des **autres charges** : **232.969 €** au lieu de 339.445 €.

La **hausse importante des produits d'exploitation** (+688 k€), principalement liés à l'augmentation importante de dons et adhésions (+587 k€) et la poursuite du travail de **réduction des coûts** engagés depuis quelques années, permettent de dégager un **résultat d'exploitation positif à 129.446 €**. Ce résultat ne peut être comparé aux -1.208.433 € de déficit d'exploitation compte-tenu du caractère exceptionnel de certaines charges en 2014 (licenciements économiques, régularisation des charges sur les indemnités de départ, ...)

L'analyse du compte analytique est plus conforme à la réalité économique : des comptes à l'équilibre, permettant de dégager un excédent d'exploitation « opérationnelle » de +256 k€, après plusieurs années déficitaires (-413 k€ en 2014, -801 k€ en 2013).

Le **résultat financier** est symbolique (+14.878 €).

Le **résultat exceptionnel** comptable est de +195.190 €. Comme pour l'exploitation (et pour le même motif), l'analyse du compte analytique est plus près de la réalité économique : excédent exceptionnel de +113 k€.

Le **résultat comptable de l'exercice** est donc un excédent de **339.285 €**, qu'il sera proposé à l'AG d'affecter au report à nouveau.

RESOLUTIONS SOUMISES à l'ASSEMBLEE GENERALE du 18 JUIN 2016

• **Résolution 1 :**

L'Assemblée générale de La Cimade, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2015 arrêtés par le Conseil, tels qu'ils lui sont présentés, et le rapport de gestion incluant l'information destinée aux donateurs (Compte d'Emploi des Ressources, Comptes de la Fondation Cimade).

• **Résolution 2 :**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat 2015 de **+339.285 €** au report à nouveau.

COMPTE d'EMPLOI des RESSOURCES 2015

Se référer aux la dernière page du PDF MDA « Comptes annuels de l'exercice 2015 ».

Ce compte présente les résultats de l'année sous la forme de l'emploi (1ère colonne) des ressources (3ème colonne), avec l'affectation précise (2ème colonne) des sommes reçues des donateurs individuels (« le public »)

Les sommes collectées auprès des donateurs et utilisées en 2015 s'élève à **2.481.359 €** (total 2^{ème} col).

Les autres financements sont composés :

- des autres fonds privés : **742.742 €** (dont 317.199 € de la Fondation Cimade)
- des financements publics : **4.316.935 €**
- des autres produits : **689.445 €**

Comme chaque année, les **missions de l'association** (« missions sociales ») sociales restent le premier poste d'affectation et d'utilisation des ressources collectées auprès du public : **1.477.919 €, soit 60%** des emplois

- 935.777 € dans les régions et groupes locaux (sur 2.119.977 € de dépenses directes)
- 150.134 € pour les commissions nationales (sur 517.504 € de dépenses)
- 183.488 € aux actions de solidarités internationales (sur 340.008 € de dépenses)
- 200.028 € à la sensibilisation, dont le festival Migrant'Scène (sur 402.070 € dépensés).

Si on ajoute aux ressources collectées auprès du public, la **valorisation de l'activité de plus de 2.000 bénévoles engagés au sein la Cimade (5.268.096 €)**, les missions représentent **87 % des emplois des contributions apportées par les donateurs et les adhérents bénévoles.**

Au sein des frais de recherche de fonds (**506.403 €**), les **frais d'appel à la générosité du public sont de 312.952 €**, ce qui représente **10,5 % des sommes collectées** en 2015 (2.982.361 €).

Les frais de fonctionnement se sont élevés à 1.427.322 €, financés à hauteur de **683.257 € par les dons, soit 27% des emplois** (9% seulement si l'on y intègre également le travail des bénévoles, auquel les services nationaux concourent très activement):

- 228.878 € d'animation nationale (SG et instances élues), financée par les dons,
- 980.693 € de frais de gestion mutualisés nationalement (ressources humaines, administration, finances, services généraux, informatique), financé à 38% par les dons,
- 217.751 € de frais de production des publications et articles vendus (calendriers, ...), financés principalement par les ventes.

INFORMATION (COMPTES 2015) sur la FONDATION INDIVIDUALISEE CIMADE

Le 1^{er} tableau ci-dessous montre que la Fondation Cimade a pu verser **229 k€** aux projets présentés par l'association en 2015, grâce aux dons reçus en 2014. La Fondation a reçu **317 k€ de dons** en 2015, qui permettront de financer des actions de La Cimade en 2016.

Désormais le loyer de la rue Clisson ne peut plus être intégralement financé par les revenus de la dotation (2,5 M€) faite à cet effet en 2008, sur le produit de la vente de la rue de Grenelle, du fait de la chute des taux d'intérêt sur les placements financiers sans risque. En 2015, un montant de **65 k€** (contre 105 k€ en 2014) a été placé en fonds dédiés par la Fondation afin de couvrir le loyer 2015 et sera versé début 2016. Cette subvention est couverte par le résultat financier de l'année (77 k€ - 12 k€ de frais de siège).

Le loyer de l'immeuble de Montpellier a couvert les charges et les amortissements de l'année.

COMPTE de RESULTAT (en milliers d'euro)	CHARGES		PRODUITS	
	2015	2014	2015	2014
Activités générales				
Dons reçus			317	263
Subvention aux projets CIMADE	252	229		
Frais de siège	13	11		
Dotation aux Fonds dédiés	59	23		
Financement Clisson				
Charges/Produits Financiers		29	66	69
Loyer rue Clisson		105		
Frais de siège (affectés)	12	11		
Provision sur titres de placement		15	11	57
Subvention rappel d'indexation de loyer		61		
Dotation aux Fonds dédiés	65			
Reprise sur Fonds dédiés			3	61
Immeuble Montpellier				
Loyers			27	27
Charges et Taxe Foncière	5	11		
Amortissements	15	15		
Frais de siège (affectés)	3	3		
TOTAUX	424	513	424	477
Résultat	0	-36		

Le total du Bilan (cf. tableau ci-après) est de **3.589 k€**, après l'apurement du déficit de 2014.

Les autres postes sont globalement stables par rapport à fin 2014, sauf les disponibilités qui ont augmentées par rapport à l'année dernière (**323 k€** au lieu de 84 k€) car l'ensemble de la trésorerie n'a pas été placée afin de verser en début d'année la subvention du loyer 2015 (65 k€) et celle pour les actions Cimade (200 k€)

BILAN au 31 décembre (en milliers d'euro)	ACTIF		PASSIF	
	2015	2014	2015	2014
Dotations			3 239	3 239
Immeuble MONTPELLIER	635	635		
- Amortissements	-119	-103		-36
Valeurs mobilières	2 762	2 851		
- Provision pour dépréciation	-39	-51		
Fonds dédiés			346	260
Dettes			4	3
Créances	27	51		
Trésorerie	323	84		
TOTAL BILAN	3 589	3 467	3 589	3 467